

Godbout, Jacques, T. *La démocratie des usagers*. Montréal, Boréal Express, 1987. 192 p.

Collin, Jean-Pierre. *La cité coopérative canadienne-française. Saint-Léonard-de-Port-Maurice, 1955, 1963*. Montréal et Sillery, INRS-Urbanisation et Presses de l'Université du Québec, 1986. 184 p. Tableaux et cartes. Illustrations en noir et blanc

Louis Guay

Volume 17, Number 1, June 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1017714ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1017714ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Urban History Review / Revue d'histoire urbaine

ISSN

0703-0428 (print)

1918-5138 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Guay, L. (1988). Review of [Godbout, Jacques, T. *La démocratie des usagers*. Montréal, Boréal Express, 1987. 192 p. / Collin, Jean-Pierre. *La cité coopérative canadienne-française. Saint-Léonard-de-Port-Maurice, 1955, 1963*. Montréal et Sillery, INRS-Urbanisation et Presses de l'Université du Québec, 1986. 184 p. Tableaux et cartes. Illustrations en noir et blanc]. *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine*, 17(1), 60–62. <https://doi.org/10.7202/1017714ar>

Godbout, Jacques, T. *La démocratie des usagers*. Montréal, Boréal Express, 1987. 192 p. Collin, Jean-Pierre. *La cité coopérative canadienne-française. Saint-Léonard-de-Port-Maurice, 1955, 1963*. Montréal et Sillery, INRS-Urbanisation et Presses de l'Université du Québec, 1986. 184 p. Tableaux et cartes. Illustrations en noir et blanc.

Voici deux ouvrages récents publiés par deux membres de l'INRS-Urbanisation : l'un, historique et empirique; l'autre, plus ambitieux, théorique.

La démocratie des usagers poursuit la réflexion et l'analyse de Jacques Godbout sur les transformations actuelles des sociétés modernes : quelle est la place et le rôle des professionnels dans les organisations? quelle voix et quelle importance ont les citoyens face à des grandes organisations, publiques ou privées, qui leur rendent des services, mais qui leur échappent?

La question est simple; elle rejoint des préoccupations de l'heure. Souvent elle est posée dans des termes qui opposent la logique du marché concurrentiel à celle de l'inévitable monopolisation de certaines fonctions sociales par l'État. Godbout nous amène avec dextérité à considérer ces deux modes d'organisation dans une comparaison systématique entre l'institution du marché et l'institution politique. Et derrière cette démarche se dessine nettement l'interrogation fondamentale de Godbout : quel est le sens de la démocratie dans les sociétés d'aujourd'hui?

Au cours des vingt dernières années, on a vu naître plusieurs projets gouvernementaux qui ont suscité la participation des citoyens. De nombreuses organisations publiques laissent une place importante à l'utilisateur dans la prise de décision. Or, pour Godbout, les belles intentions qui ont guidé et qui guident encore ces réformes sont en partie illusoire. L'utilisateur se bute au permanent, au professionnel qui dispense des services, qui

définit les situations, les besoins, les problèmes, les remèdes. Muni de ses connaissances, de ses outils professionnels, appuyé par une organisation et ses règles bureaucratiques, le professionnel a le dessus sur le citoyen. Loin d'encourager la participation du citoyen, il se l'approprie. Le pouvoir est donc transféré du citoyen au professionnel, de l'utilisateur au permanent.

On serait tenté d'opposer à la logique étatique, la logique du marché, dans lequel le citoyen, sous la forme du consommateur, est souverain. Dans le secteur privé, la concurrence entre entreprises et organisations pour offrir services et biens tempère les appétits des agents producteurs. Si les services publics étaient soumis aux mêmes règles de concurrence que les entreprises du secteur privé, l'utilisateur serait mieux servi. Ainsi serait évitée l'appropriation du pouvoir par les producteurs eux-mêmes.

Godbout est tenté par cette solution : plusieurs écoles de pensée l'y conduisent. Mais il se rend vite compte que les sociétés modernes vivent selon deux principes - moraux, sociaux? - bien différents. Pour le marché, la relation entre les gens est une relation d'extériorité. Reprenant des idées chères à K. Polanyi et à M. Sahlins, Godbout développe une thèse selon laquelle il montre que l'institution du marché a favorisé l'éclosion de rapports particuliers entre humains qui sont des rapports entre étrangers. L'intérêt seul semble guider ces rapports. Les sociétés industrielles dont l'économie est régie par le marché ont intériorisé en leur sein le principe des relations qui caractérisaient auparavant les rapports et échanges entre sociétés différentes. Exprimée différemment, cette idée revient à dire que le marché est anticommunautaire.

Mais les rapports politiques sont d'une toute autre nature. Ils supposent l'appartenance, non pas la présence d'étrangers, mais la présence d'individus qui définissent des choses en commun, qui possèdent les

mêmes droits et qui acceptent d'être soumis à des lois et à des règles communes. Une "communauté" élargie est donc créée sous l'égide d'un État. Godbout développe les significations et les mécanismes propres à ces deux principes (de l'appartenance et de l'étranger) qui se situent au cœur des sociétés industrielles occidentales. Le passage toutefois entre ces deux principes et la démocratie n'est pas toujours très clair. Voulant contrer ceux qui comme Schumpeter et Hayek croient que seules les relations de marché peuvent assurer l'éclosion et le maintien de la démocratie, Godbout, en cela s'approchant de Marx, montre que la loi du marché crée, à l'intérieur de l'entreprise, l'exploitation du travailleur. Le principe d'appartenance est, selon lui, tout aussi conducteur à la démocratie. Mais on pourrait lui rappeler que, dans d'autres régimes, dans d'autres pays, en d'autres temps, ce principe d'appartenance, lorsque poussé à l'extrême, conduit au totalitarisme.

Godbout, pas toujours de façon rigoureuse, tente de rendre compte de l'expansion des services publics selon ce principe d'appartenance. Les faits historiques lui donnent raison. Le développement de l'État-providence et des services publics est commandé par la présence d'une communauté politique et par la solidarité sociale qui la fonde. Sa démonstration ici est faible, non pas parce qu'elle est théoriquement intenable - bien au contraire! - mais parce qu'elle n'est pas suffisamment appuyée sur des études historiques. Mais son livre est un projet théorique : on peut l'en excuser.

Le projet de Godbout n'est toutefois pas purement théorique. Il est aussi normatif : comme le titre l'indique, que serait une démocratie des usagers? L'utilisateur vit aujourd'hui dans une société de producteurs. Permanents, professionnels, entrepreneurs, chercheurs sont des producteurs : ils dominent la relation d'échange. L'utilisateur peut-il prendre le contrôle? Dans un chapitre intitulé "La République des usagers," Godbout

dessine quelques voies de l'avenir. Il propose, étrangement d'ailleurs - car oublie-t-il qu'au marché économique est liée l'exploitation du travail? - l'essor d'une société de marché, où l'usager serait souverain, comme le consommateur l'est dans une économie de marché. Cette solution, attirante par certains côtés, ne satisfait pas. D'ailleurs, dans ce chapitre, Gobout reprend les critiques à la mode contre la croissance à tout prix qui caractérise les sociétés industrielles actuelles. Se faisant à l'occasion "écologique," Gobout croit que, dans une société de Bonheur national brut (BNB), l'usager occuperait une plus grande place. Il n'est toutefois pas naïf, il sait bien que l'augmentation du BNB peut devenir une opération comptable et donc redonner vie aux producteurs. Mais les contraintes écologiques actuelles imposent des choix et éloignent d'une idéologie de la croissance, idéologie suprême des producteurs. De plus, les nouvelles technologies de communication que naissent favorisent les échanges non pas du haut vers le bas, mais latéraux, entre égaux. Il est vrai que ces conditions peuvent ouvrir la voie à une société différente, mais il n'est pas assuré que cela se produise. On a peine à voir un changement d'orientations dans les sociétés actuelles : la croissance est toujours à l'ordre du jour et le développement des nouvelles technologies est principalement commandé par les besoins de production. Le déclin des producteurs, où qu'ils soient, n'est pas pour demain.

Nous vivons dans un monde professionnalisé et bureaucratisé. Il faut le reconnaître : en faire la critique, comme Gobout le fait, c'est positif. Mais le risque est grand : par quoi remplacer ce monde? Peut-on le remplacer? Il est tentant de rêver d'une société autre, libérée, égalitaire, fraternelle, etc. La taille des sociétés, la division du travail, la science sont à la base de cette bureaucratisation de de cette professionnalisation. Ôter ces deux caractéristiques et ce n'est plus la même

société. Mais alors quoi? Peu de gens acceptent de faire un saut dans une si grande inconnue. Il faut donc reconnaître que cette société est là pour rester : bureaucratique et professionnelle. Du point de vue politique, le populisme implicite de Gobout est de bon aloi; mais tourner le dos à la société d'aujourd'hui, axée sur la croissance et très bureaucratisée, risque de faire passer l'analyse sociologique dans l'utopie.

On pourrait dire du projet politique de Gobout qu'il cherche à préserver et à raffermir la société civile. L'étude de Collin nous montre, à travers une expérience de construction de coopératives d'habitation, la vitalité de la société civile.

Dans les années cinquante est apparu à Montréal un projet de cité coopérative, piloté par des organisations soucieuses d'améliorer les conditions d'habitat des familles à revenu modeste. Ce projet comportait la construction de 655 maisons individuelles, réservées à des familles. La cité coopérative devait être construite dans la partie est de l'île de Montréal, dans un domaine qui deviendra plus tard la municipalité de Saint-Léonard.

L'intérêt de ce projet réside, selon Collin, dans deux choses "premièrement, un modèle nouveau d'habitat est proposé, s'apparentant au modèle de cité-jardin et, deuxièmement, cette expérience constitue une recherche" de nouvelles formes du social" (p. 18). En effet, innovation de la société civile en milieu québécois, le projet de cité coopérative s'inspire directement d'expériences diverses de coopératives d'habitation, notamment Tompkinsville en Nouvelle-Écosse. L'idéologie coopérative a de profondes racines au Québec : les caisses populaires en sont nées. Mais, contrairement aux autres types d'expériences d'institutions coopératives, ces coopératives d'habitation, - coopératives de bâtisseurs propriétaires et non de locataires - n'ont pas

eu longue vie : une vingtaine d'années, de 1941 à 1968.

La cité coopérative de Saint-Léonard-de-Port-Maurice est certes un des plus beaux fleurons de ces expériences. L'habitat créé a été convenable et s'est fait à des coûts moindres que si les résidents avaient dû acheter une maison sur le marché privé. Dans les années cinquante, c'est justement la difficulté pour les familles à revenu modeste d'accéder à la propriété qui a incité les élites locales, les groupes d'action catholique, les chambres de commerce, les syndicats à promouvoir la forme coopérative de construction de maison. Mais une autre intention caractérise le projet : la "recherche d'une communauté urbaine modèle" (p. 115). La communauté modèle est fondée sur une solidarité sociale issue de la religion catholique et de la langue française. Elle n'est ouverte qu'aux Canadiens français.

Pour les élites à la tête du projet, il s'agit aussi d'un projet de "restauration sociale", devenue nécessaire après les années quarante où l'on a vu croître l'attrait et l'influence de l'idéologie communiste : le corporatisme social pointe à l'horizon. Certes, comme le souligne Collin, le coopérateur adhère à la coopérative principalement dans le but de se procurer un logement à meilleur marché. Mais cette idéologie de restauration sociale fut déterminante dans la formation de la société coopérative elle-même. On y trouve un mélange de finalités corporatistes et de moyens coopératifs dont Collin aurait pu rendre les liens plus explicites.

Collin à décrit dans le détail toute l'expérience. Si l'idéologie qui l'anime suscite l'intérêt, ce sont les réalisations qui sont les plus importantes. Plus de 600 familles ont trouvé, à la périphérie de Montréal, un cadre d'habitat convenable. Bien que des résidents se soient plaints de l'absence de certains services, il reste que, dans l'ensemble, la satisfaction est grande. D'un point de vue urbanistique, la cité coopérative, s'inspirant

des aménagements planifiés des cités-jardins, est un succès.

Mais tout succès a une fin. En 1963, la société coopérative est démantelée. Des erreurs administratives, des visions de grandeur, bien décrites par Collin, en sont la cause. Aussi, conviendrait-il d'ajouter, un certain essoufflement de l'idéologie corporatiste se fait sentir. Les années soixante sont marquées par autre chose : les innovations ne proviennent plus de la société civile, mais de l'État, de la société politique.

Quelle parenté existe-t-il entre ces deux ouvrages? Si Godbout rêve à un renouveau de la société civile, Collin nous fait voir les succès partiels d'une société civile d'ancien type. L'utilisation de l'expression *société civile* ne va toutefois pas sans danger; la coupure radicale entre société civile et société politique est souvent maintenue artificiellement. Collin indique que l'expérience de la cité coopérative s'est faite en marge des interventions étatiques. Mais de telles expériences autonomes, nombreuses certes, ont parfois eu des succès limités. La présence de l'État s'est fait sentir tout au long de ce siècle. Comme la société civile, l'État a ses limites. Mais son action d'encadrement de l'économie et d'offreur de services ne peut être passée sous silence. En plaidant pour un rôle accru de l'utilisateur, on rejoint des préoccupations de l'heure fort justifiées. Peut-être la vitalité des sociétés modernes réside-t-elle dans cette tension et cette rivalité entre l'État et la société civile : l'utilisateur profitera-t-il des zones d'ombre?

Louis Guay
Département de sociologie
Université Laval